Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 11

Artikel: Les bottes de Cendrillon : (2)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et bien d'autres engrais qu'il dérobe à la pelle, Des associés Castellat.

Indomptable, indompté, roulant ses flots jaunâtres, Dans des contours obscurs, sous toutes les maisons, Ce n'est pas un ruisseau que des nymphes folâtres, Vont égaier de leur chansons!

Ce n'est pas un torrent aux ondes cristallines, Courant et bondissant au pied des églantiers, Où viennent se jouer les sylphes, les ondines, Se poursuivant sur les sentiers.

Le Flon ne connaît pas la fraîcheur des clairières, Les verts tapis de mousse et l'ombre des forêts, · Les nénuphars d'argent, les blondes primevères, Qui parent les gazons de leurs fauves reflets.

Non, ruisseau travailleur et ruisseau prolétaire, Remplissant le vallon de son souffle empesté, Il poursuit noblement le but utilitaire De la municipalité.

Il cure nos égoùts, il rince notre ville, Et par ce grand labeur, n'étant point rebuté, Il se montre partout le satellite habile De notre active édilité.

Du bois Sauvabelin, il élance ses ondes, Qui laissant sans regrets les sapins pour toujours, Coulent sous la Palud, dont les voûtes profondes De la Louve et du Flon protégent les amours.

Il quitte en Pépinet, sa course souterraine, Humble Niagara, tombe dans le vallon, Et dans son lit fangeux, tout lentement se traîne, Vers les gorges de Sébeillon.

Il serpente plus loin dans les prés qu'il engraisse, Dépose sur leurs bords son sordide butin, Et sans plus regarder la ville qu'il délaisse, Coule dans le Léman où l'nit son destin!

Grand-Pont, je te chéris! J'aime ta balustrade, D'où l'on peut si bien voir Lausanne et Montbenon, Ses côtes, le moulin, le Flon et sa cascade, La poste que bâtit Simon.

LES BOTTES DE CENDRILLON

(2)

J'aurais donné tout ce que je possède, j'aurais donné ma joyeuse humeur de la journée, pour soulever seulement un coin de ce voile qui s'appelle mystère, car il y avait un mystère; les bottes avaient été portées, j'en étais sûr, les semelles me montraient ces cicatrices bistrées que fait au cuir le pavé des rues. Mais qui les avait gantées à son pied?... Elles ne s'étaient pas promenées toutes seules sur les trottoirs? Je tournais au magique, à l'absurde!... Le secret aiguillonnait ma curiosité, qui grossissait de seconde en seconde, comme une marée montante. Semblables au sphinx devant OEdipe, les bottes semblaient me dire par leurs embouchures moqueuses: Devine, si tu peux!—Demande, murmura la fée dont j'étais l'hôte, et qui sans doute s'amusait de mes angoisses.

 Demandons!.... lui répondis-je en faisant un pas vers l'échoppe.

Oui, mais comment entamer cet entretien? Le vieillard, avait, il est vrai, la physionomie engageante. Parfois il me regardait même d'un œil encourageant; puis, sans plus s'inquiéter de ma présence, il se remettait au travail. Cependant les premiers mots m'embarrassaient. La question était si singulière! Peut-être allait-on me prendre pour un mouchard à la recherche d'une cohspiration de faubourg? Enfin, j'avais besoin d'un prétexte, et je n'en trouvais aucun.

Le hasard me vint en aide. Mon savetier tira d'un vienx soulier une pipe courte et noire, qu'il se mit gravement à bourrer avec son large pouce. Bientôt le bruit d'une allumette chimique retentit sur le bois des volets, et quelques épaisses bouffées de tabac me voilèrent le visage du Jean-Bart à mine réjouie.

Mon prétexte était trouvé; je pris un cigare dans ma poche, et m'avançai sans hésiter vers la porte de l'échoppe.

— Bénie soit, me disais-je, la fraternelle familiarité des fumeurs... elle va me valoir une histoire et du feu.

Je n'avais pas encore ouvert la bouche que déjà le vieillard m'avait gracieusement tendu son brûlle-gueule.

Une fois mon cigare allumé, je me confondis en remerciements; mais la maudite question échoua sur mes lèvres, et je restai court. Comment renouer l'entretien? Là était la difficulté. Un instant encore et la bienheureuse occasion s'enfuyait sans retour.

— Tiens! m'écriai-je en rougissant un peu de mon mensonge, je suis éteint!

Pour la seconde fois, le vieillard m'offrit complaisamment sa pipe.

Il n'y avait plus à reculer. Tout en la rendant, je jette quelques môts sur le quartier, sur ses habitants, sur ses nœurs. Pas de réponse. Ce n'était pas encore cela, la tactique était mauvaise, il fallait en trouver une autre et gagner du temps pour réfléchir. Je demandai du feu une troisième fois, une troisième fois le feu me fut donné sans qu'un mot sortît des lèvres du fumeur.

- C'est peut-être un sourd-muet, pensàis-je avec crainte. Essayons encore.
- Monsieur, lui dis-je, vous avez là pour enseigne une admirable paire de bottes?...

Puis, j'attendis sa réponse.

Le vieillard tourna la tête vers ses bottes mystérieuses et les couvrit d'un regard plein d'expression douce et de pitié naïve. Enfin, il leva les yeux sur moi, sa bouche s'ouvrit. Je frissonnai; il allait parler.

En effet il me répondit d'une voix qui me sembla moqueuse et presque insultante:

→ Monsieur, vous avez là un cigare bien difficile à allumer? Le dépit m'inspira du courage, et ce fut brutalement et tout d'un trait que je lui fis part de mon désir curieux et pressant.

A cet aveu, à cette prière, le visage du savetier se couvrit d'une amère tristesse. Je ne saurais dire quel accent bon et mélancolique il avait pour me répondre:

— Vous avez bien deviné, monsieur, ces pauvres petites bottes n'ont pas été faites pour orner une maigre et chétive échoppe. Leur semelle a foulé les tapis des salons. Un pied les a chaussées, un pied que la terre recouvre à cette heure! Je vous aime, monsieur, pour les avoir remarquées; pour avoir vaguement pressenti qu'il y avait là quelque simple et touchante histoire. Jamais je ne l'ai dite à personne; à vous, j'aurai du plaisir à la conter. Entrez dans ma baraque, si sa misère ne vous répugne pas, et vous allez tout savoir. C'est un souvenir qui me coûtera quelques larmes, mais je suis sûr que vous ne rirez pas de la sensibilité d'un pauvre vieillard.

Ce langage m'étonna dans la bouche du savetier, et lorsque je me le rappelle, je crois que ma disposition d'esprit poétisait un peu les choses, que la fée d'Yorick me faisait tout voir et tout entendre à travers un prisme aux séduisantes couleurs. Tous les incidents de la journée avaien subi cette bienheureuse influence, et je les écris tels qu'ils sont restés gravés dans ma mémoire.

En achevant ces bienveillantes paroles, le vieillard avait entr'ouvert la petite porte de sa coquille de limaçon. J'aurais pu l'enjamber du reste car tout le devant de l'échoppe était ouvert, sauf un petit mur de bois qui ne s'élevait que jusqu'à la hauteur de la tablette sur laquelle travaillait le bonhomme. Enfin j'étais dans cette hutte, qu'eût dédaignée le plus pauvre sauvage! Au fond, un grabat, recouvert d'une courte-pointe d'un bleu passé. Vers le milieu, un petit poèle de fonte, où bouillottait le souper dans sa marmite de terre. Aux quatre murailles, de vieilles chaussures suspendues avec la symétrie de trophées d'armes antiques; et sur le plancher, un amas de souliers, de bottes, de cuirs, aussi accidenté, aussi pittoresque que la chaîne des Alpes et des Pyrénées.

— Vous me permettez de continuer ma besogne? dit le savetier en m'avançant un escabeau sur lequel je m'assis machinalement et sans répondre un seul mot. La curiosité, la surprise me rendaient muet. Quant à mon hôte, il reprit sa forme, son fil et son tire-pied, puis il commença, avec la gravité d'Énée racontant à la reine Didon les aventures de ses voyages.

Tout ceci me revient confus et incertain comme le souvenir d'un songe... Enfin, c'est, je crois, à peu près de la manière suivante que le bon vieillard me fit le récit de l'histoire promise.

(La suite au prochain numéro).

Ce n'est que depuis peu de jours qu'a paru le second rapport du jury concernant les sociétés chorales qui, à la dernière fête fédérale de chant, ont participé au concours pour le chant artistique; sans ce retard, il y a longtemps que nous en aurions extrait ce qui touche aux sociétés de la Suisse française et spécialement celles de notre canton.

Sur quatorze membres, composant les deux jurys, il y avait sept Suisses: MM. Breitenbach, de Wettingen; Schäublin, professeur (Bâle); Methfessel (Winterthur); R. Weber (Berne); Schnyder (Ratthausen); A. Köella (Lausanne) et T. Wogt (Fribourg).

La pluralité des Sociétés de la Suisse française ont concouru pour le chant artistique: sur dix-sept sociétés il y en avait huit des cantons français: l'Orphéon, la Concorde, l'Union chorale, la Concordia et l'Harmonie (canton de Neuchâtel), le Frohsinn (Lausanne) et les deux Sociétés chorales de Vevey et Genève.

Sur vingt-neuf sociétés, ayant concouru pour le chant populaire, il n'y a eu que trois sociétés de la Suisse française: *Union chorale* (Lausanne), *Lieder-kranz* (Genève), l'*Harmonie* (St.-Imier).

Les chœurs d'ensemble ont réuni à peu près trois mille chanteurs. Ceux qui ont assisté à cette solennité n'oublieront de leur vie ce que ces milliers de voix avaient de mâle puissance et d'accents patriotiques.

Parmi les douze sociétés chorales de la Suisse française, ce sont surtout celles des cantons de Genève et Vaud qui se sont distinguées; elles ont été accueillies et applaudies avec une vive sympathie. La vie, l'entrain, le rythme marqué et une prononciation énergique, qualités caractéristiques des chanteurs remands, leur ont valu cet accueil chaleureux. Ces qualités ont atténué les intonations douteuses, l'absence de nuagges

délicates et ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans la proportion de la qualité des voix.

Nous savons que la participation de nos sociétés chorales à la belle fête fédérale de chant à Berne (la 11^{me}) a produit sur nos confédérés allemands et grisons un excellent effet et qu'ils y ont été très-sensibles. Leur vœu serait qu'une des prochaines fêtes fédérales de chant eût lieu à Lausanne, pour resserrer plus étroitement des liens à peine formés et pour soutenir et fortifier en même temps notre société cantonale de chant.

L.-A. K.

M. V., commissaire-arpenteur à Lausanne, a bien voulu nous adresser une lettre au sujet de notre article sur le jardin d'hiver. Mais, voyant qu'elle ne figurait pas dans les colonnes de notre numéro de samedi dernier, M. V. s'est empressé d'en envoyer un double à l'Estaffette, journal dans lequel elle a déjà paru, ce que nous regrettons; notre intention était de publier la prose de notre correspondant par un tirage spécial, sur papier jésus satiné, avec encadrement. M. V., trop pressé, nous a privé de ce plaisir et de la petite surprise que nous comptions faire à nos abonnés. Un peu plus de patience et la dite lettre, édition de luxe, aurait été portée à chacun d'eux par une jeune fille vêtue de blanc, ruban rose en sautoir, avec un bouquet de camélias blancs pour les dames, et un paquet de Havanne pour les messieurs.

Ce sera pour une autre fois. — Ne désespérez pas, chers abonnés.

· Accusé de réception

M. Christian M., à Grandson, reçu 4 fr.

Pour la rédaction : L. MONNET.

TISSUS DU JAPON

Le Département de l'agriculture et du commerce informe le public qu'une collection d'échantillons de tissus de coton, de lin et de soie, provenant de manufactures japonnaises, sera exposé du 15 au 25 février prochain, dans une des salles du Musée cantonal, à Lausanne, où chacun sera admis à l'examiner, dès 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir.

Une notice sur ces tissus, publiée par l'autorité fédérale, est à la disposition du public, au bureau du Département; des exemplaires de cette notice accompagneront les échantillons exposés.

Lausanne, 28 janvier 1865.

Le chef du Département. H. Jan.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent, si cela leur convient, nous faire parvenir FRANCO, en timbres-poste, le montant de leur abonnement.

Il leur en sera accusé réception dans le journal.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE LARPIN.